ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL 12 Grand Orly Seine Bièvre

ZAC DES BORDS DE SEINE AVAL - ATHIS MONS

DOSSIER D'ENQUETES CONJOINTES PREALABLES A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET PARCELLAIRE

DOSSIER D'ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

NOTE SOMMAIRE DES DEPENSES

AMENAGEUR Essonne Aménagement 9 Cours Blaise Pascal 91 034 Evry Cedex

URBANISTE Atelier 2/3/4/234 rue du Faubourg Saint Antoine
75 012 Paris



ETABLISSEMENT TERRITORIAL 12 Grand Orly Seine Bièvre

COMMUNE D'ATHIS-MONS

ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTE BORDS DE SEINE AVAL

Acquisition de terrains nécessaires à la réalisation de l'opération d'aménagement de la ZAC Bords de Seine Aval à Athis-Mons

Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique

NOTE SOMMAIRE DES DEPENSES

I – ACQUISITIONS	4 768 000 €
Acquisitions de terrains, non soumises à TVA (*) Frais foncier et démolition	4 136 000 € 632 000 €
II – V.R.D, mise en état des sols et honoraires du maître d'œuvre (TTC)	6 721 015€
III – Équipements publics (participation de la ZAC)	3 206 086 €
TOTAL (TTC)	14 695 101 €

(*)Le montant des acquisitions prend en compte l'estimation des Domaines du 4 octobre 2018 pour le foncier objet de la DUP.

A titre indicatif le coût des travaux d'aménagement des espaces publics de la ZAC Bords de Seine Amont à Juvisy est de 6 000 000 € TTC.